COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

RAPPORT DE CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES (IMMEUBLE ARC-EN-CIEL) 107, RUE VANIER, GATINEAU (QUÉBEC)

AOÛT 2015

WSP

RAPPORT DE CARACTÉRISATION DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES (IMMEUBLE ARC-EN-CIEL)

107, RUE VANIER, GATINEAU (QUÉBEC)

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Rapport final

Projet n° : 141-22485-7D
Date : Août 2015

WSP Canada Inc.
500, boul. Gréber, 3e étage
Gatineau (Québec) J8T 7W3
Canada

Téléphone : +1 819-243-2815
Télécopieur : +1 819-243-2019
www.wspgroup.com

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR

Pascal Dandavino-Forget, ing. jr (OIQ #5002097)
Chef d'équipe terrain

APPROUVÉ PAR

2015-08-19

Robert Kalnins, ing. (OIQ #34970)
Chargé de projet

.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

COMMISSION SCOLAIRE PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

Régisseur, Service des ressources matérielles	Maxime Wypruk, T.P.

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargé de projet	Robert Kalnins, ing.
Chef d'équipe terrain	Rasha El-Ghafari, ing.
Chef d'équipe terrain	Pascal Dandavino-Forget, ing. jr
Technicienne	Andrea Dufour, tech.
Technicienne	Shannon Picard, tech.

SOUS-TRAITANTS

Laboratoire	EMSL Canada

Référence à citer :

WSP 2015. Rapport de caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, École des Rapides-Deschênes (Immeuble Arc-en-Ciel), 107, rue Vanier, Gatineau (Québec). Rapport de WSP Canada Inc. à *Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais.* 13 pages et annexes.

SOMMAIRE

La Commission scolaire Portages-de-l'Outaouais a confié un mandat à WSP Canada Inc. pour réaliser une caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) afin d'élaborer un registre selon les nouvelles dispositions réglementaires du *Règlement sur la santé et la sécurité au travail* et du *Code de sécurité pour les travaux de construction* en vigueur depuis le 6 juin 2013. Cette expertise a pour but d'identifier et d'évaluer les MSCA dans l'école des Rapides-Deschênes (Immeuble Arc-en-Ciel) située au 107, rue Vanier à Gatineau.

Suite à la caractérisation de MSCA effectuée les 30 janvier et 6 février 2015 par WSP, les matériaux contenant de l'amiante (MCA) suivants ont été identifiés. Pour certains, des recommandations ont été émises :

- Tuiles de vinyle similaires blanches avec lignes brunes à celles observées dans le local 114 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Intervention prioritaire et inspection aux deux ans
- Tuiles de vinyle similaires grises avec lignes blanches à celles observées dans le local 114 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Intervention et inspection aux deux ans
- Tuiles de vinyle similaires grises avec taches brunes et blanches à celles observées dans le local 113 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Sans intervention, inspection aux deux ans

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions réglementaires concernant les MCA, une inspection des MCA (non encoffré ou non retiré) devra être effectuée au maximum aux deux ans suivant l'inspection initiale. Ceci afin de vérifier leur condition.

TABLE DES MATIÈRES

1 CONTEXTE D'INTERVENTION 1

1.1 MISE EN CONTEXTE 1

1.2 OBJECTIF DE L'ÉTUDE 1

1.3 DESCRIPTION DE LA ZONE DES TRAVAUX CIBLÉS 1

2 MÉTHODOLOGIE 3

2.1 REVUE DE LA DOCUMENTATION 3

2.2 STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE 3

2.3 NOMENCLATURE D'ÉCHANTILLON 4

2.4 LABORATOIRE ET MÉTHODE D'ANALYSE 4

2.5 DESCRIPTION DES TRAVAUX 5

2.6 LIMITATIONS GÉNÉRALES ET DE LA CARACTÉRISATION 5

3 RÉSULTATS 7

3.1 RÉSULTATS ANALYTIQUES 7

3.2 LOCALISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE 7

3.3 RECOMMANDATION GÉNÉRALE 9

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION 11

5 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 13

TABLEAUX

TABLEAU 1 EMPLACEMENT, CONDITIONS ET CONCENTRATION EN AMIANTE DES MCA 8

ANNEXES

ANNEXE A REGISTRE DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

ANNEXE B PLAN DE LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS ET PHOTOS

ANNEXE C CERTIFICATS D'ANALYSE (PRÉSENTE ÉTUDE)

ANNEXE D CATÉGORIES DE CHANTIER EN PRÉSENCE DE MCA

ANNEXE E LIMITATIONS GÉNÉRALES ET CONTRACTUELLES

1 CONTEXTE D'INTERVENTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

Le relevé pour l'amiante a été effectué dans le cadre du mandat confié par la Commission scolaire Portages-de-l'Outaouais (ci-après appelée *CSPO*) à WSP Canada Inc. (ci-après appelée *WSP*) pour réaliser une caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (MSCA) afin d'élaborer un registre selon les nouvelles dispositions réglementaires du *Règlement sur la santé et la sécurité au travail* et du *Code de sécurité pour les travaux de construction* en vigueur depuis le 6 juin 2013. Le présent document présente le volet « caractérisation » du mandat.

1.2 OBJECTIF DE L'ÉTUDE

- Localiser et identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante;
- Évaluer l'état des matériaux contenant de l'amiante;
- Effectuer l'échantillonnage en vrac des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante pour chacun des bâtiments selon la réglementation en cours;
- Rédiger un rapport final de caractérisation par bâtiment incluant un rapport photographique et un plan de localisation des échantillons;
- Évaluer et intégrer s'il y a lieu les analyses antérieures disponibles;
- Créer un registre dans lequel seront conservés les résultats de caractérisation des matériaux contenant de l'amiante de même qu'une traçabilité de tous travaux qui pourraient être exécutés sur ces derniers.

1.3 DESCRIPTION DE LA ZONE DES TRAVAUX CIBLÉS

L'école des Rapides-Deschênes (Immeuble Arc-en-Ciel) est située au 107, rue Vanier à Gatineau. Elle est composée d'une aile construite en 1959. L'école possède deux étages ainsi qu'un sous-sol. L'école des Rapides-Deschênes (Immeuble Arc-en-Ciel) a une superficie totale de 1 621 m^2. Elle a été subdivisée en quatre zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) :

- Sous-sol;
- Rez-de-chaussée;
- 2e étage;
- Extérieur.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 REVUE DE LA DOCUMENTATION

Aucune caractérisation de MSCA n'a été effectuée dans ce bâtiment précédemment à cette étude.

2.2 STRATÉGIE D'ÉCHANTILLONNAGE

La stratégie d'échantillonnage a été établie à la suite d'une inspection visuelle « local par local » de tous les MSCA présents et accessibles. De plus, lors de la visite, les intervenants de WSP ont relevé des informations concernant l'état de ces MSCA.

Le nombre d'échantillons représentatifs pour chacun des MSCA à prélever a été déterminé en fonction des exigences de nouvelles dispositions réglementaires modifiant le *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (RSST, S-2.1, r. 13) et le *Code de sécurité pour les travaux de construction* (CSTC, S-2.1, r. 4) relatives à la gestion sécuritaire de l'amiante.

Selon ces dispositions, des zones d'échantillonnage ont été définies en fonction; de l'historique de la construction du bâtiment; l'étage du bâtiment; les composants du bâtiment (structure) tels qu'un mur ou un plafond et du matériau de surfaçage (par exemple du plâtre ou des tuiles acoustiques). Ce sont ces « zones présentant des similitudes d'ouvrage » (ZPSO) qui définissent les différents matériaux.

Le prélèvement des échantillons inclut toute l'épaisseur du matériau, et donc toutes les phases de ce dernier lorsqu'il y en a plus d'une. L'emplacement des échantillons est déterminé à partir de critères neutres.

La nouvelle réglementation mentionne que les panneaux de gypse et les composés à joints fabriqués après le 1er janvier 1980 sont réputés ne pas contenir d'amiante. À cette date, deux ans de plus ont été ajoutés (≥1982 = non MSCA) afin de compenser pour le possible temps d'entreposage avant l'utilisation. Avant cette date, ceux-ci ont été échantillonnés.

Selon ces mêmes dispositions, les calorifuges et les flocages sont présumés contenir de l'amiante, sous réserve d'une démonstration du contraire. Cette démonstration peut être réalisée à l'aide d'une documentation permettant de conclure que le matériau a été appliqué après le 15 février 1990 pour les flocages ou le 20 mai 1999 pour les calorifuges.

Les tuiles de vinyle sont échantillonnées par modèle et par couleur. Elles ne sont jamais considérées comme négatives (selon une date). Même les tuiles posées en 2014 doivent être analysées avant d'y effectuer une intervention.

Les références ci-dessous ont été utilisées pour déterminer la quantité d'échantillons à prélever par type de matériau :

- Les MSCA fabriqués en usine, de texture et apparence uniformes[1] : **1 échantillon / bâtiment**
- Les flocages[1] : **2 échantillons / ZPSO**
- Les calorifuges[2] :
  - Les conduites rectilignes : **3 échantillons / système**
  - Les conduites irrégulières, en «T» ou en «L» : **1 échantillon / système**
- Les MSCA mélangés sur place, tels les plâtres et crépis cimentaires[3] : **9 échantillons / ZPSO**

2.3 NOMENCLATURE D'ÉCHANTILLON

L'identification des échantillons a été effectuée selon la structure suivante :

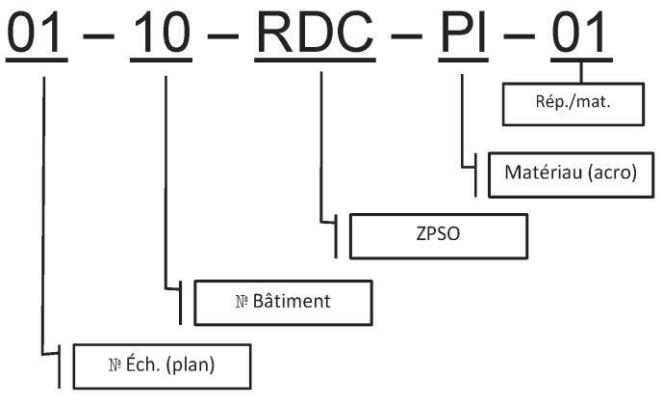

Dans le cadre de ce projet, les initiales du bâtiment ont remplacé le numéro de bâtiment.

2.4 LABORATOIRE ET MÉTHODE D'ANALYSE

L'identification de l'amiante a été réalisée en suivant la *méthode 244-3* de l'Institut Robert-Sauvé de recherche en santé et sécurité au travail du Québec (IRSST), soit par microscopie à lumière polarisée (PLM). Les échantillons ont été analysés au laboratoire EMSL Canada inc. situé à Ottawa en Ontario, un laboratoire indépendant détenant des accréditations dûment reconnues auprès de l'IRSST. Les échantillons de tuiles vinyliques ont aussi été analysés au laboratoire EMSL selon la procédure analytique *ELAP 198.4,* soit par microscopie électronique à transmission (MET).

---

1 *Health and Safety Executive. Asbestos : The survey guide, .second edition, HSE, 2012, p. 35.*
2 *United States. Code of Federal Regulations : Title 40 - Protection of Environment, chapter I, part 763, revised as of July 1, 2009, [Washington], US Government Printing Office, 2009, . art. 763.86(b).*
3 United States Environmental Protection Agency. S*tatistical support document for Asbestos in Buildings : Simplified Sampling Scheme for Friable Surfacing Materials*, (EPA 560/5-85-030b), Washington, 1985. 13 p.

Les pourcentages des types d'amiante (amosite, chrysotile, etc.) sont estimés ainsi que la teneur des autres matières fibreuses (minérales, végétales, etc.) et non fibreuses (silicates, carbonates, etc.). Les certificats d'analyses sont présentés à l'annexe C (analyses présentes).

Selon le *Code de sécurité pour les travaux de construction*, tout matériau ayant une concentration en amiante d'au moins 0,1 % est considéré comme un matériau contenant de l'amiante (L.R.Q., c. S 2.1, r.4, art.1.1.12).

2.5 DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux d'inspection et d'échantillonnage des MSCA ont été réalisés les 26 janvier et 3 février 2015 par Andrea Dufour et Pascal Dandavino-Forget, tous de WSP. Lors de cette caractérisation, 32 échantillons de MSCA ont été prélevés, et 32 échantillons[4] ont été analysés en raison d'une demande au laboratoire de cesser l'analyse au premier échantillon détecté positif pour chacune des séries de MSCA homogènes mélangés sur place soumis à l'analyse. La localisation des échantillons ainsi que leur description sont présentées aux annexes A et B.

Les travaux d'échantillonnage des MSCA ont été effectués selon les règles de l'art; le prélèvement des matériaux a été effectué selon le *Guide de gestion sécuritaire de l'amiante* de la CSST et le protocole *Asbestos Sampling* de l'*United States Environmental Protection Agency* (USEPA).

2.6 LIMITATIONS GÉNÉRALES ET DE LA CARACTÉRISATION

Certains MSCA non échantillonnés, mais identifiés sont inclus dans le registre présenté à l'annexe A. Des indications, spécifications ou commentaires sur ces matériaux sont également présentés à l'annexe B.

La présente expertise a été réalisée en stricte conformité avec les méthodes et les pratiques courantes de ce domaine. Les limitations contractuelles s'appliquant à cette étude sont énoncées dans le document joint en annexe E.

[4] Il est à noter qu'un échantillon de tuile de vinyle ainsi que la colle présente sur sa surface correspond à un seul échantillon.

3 RÉSULTATS

3.1 RÉSULTATS ANALYTIQUES

Les résultats d'analyses des échantillons et observations sont présentés sous forme de registre (tableau) à l'annexe A.

Ce tableau présente les informations suivantes :

- Numéro d'échantillon (utilisé sur le plan de localisation) et nom de l'échantillon;
- Zone présentant des similitudes d'ouvrages (ZPSO);
- Local (emplacement de l'échantillon);
- Composant (Structure) du bâtiment;
- Identification du matériau;
- État du matériau lors de la vérification;
- Commentaires;
- Date de vérification;
- Présence d'amiante;
- Type d'amiante;
- Document de référence (élément justificatif);
- Recommandations;
- Indice PGA (Plan de gestion d'amiante);
- Niveau de risque;
- Nature et date des interventions;
- Enlèvement fait;
- Document de preuve de l'enlèvement;
- Date de la prochaine vérification.

Les certificats d'analyses sont présentés à l'annexe C.

3.2 LOCALISATION DES MATÉRIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE

Le tableau ci-dessous résume les résultats des analyses de MCSA qui se sont avérés contenant de l'amiante (MCA) selon la réglementation en vigueur et le *Code de sécurité sur les chantiers de construction* (S-2.1, r.4).

Le plan de localisation des échantillons prélevés et les photos associées à ces derniers sont présentés à annexe B.

Tableau 1 Emplacement, conditions et concentration en amiante des MCA

N°	ZPSO	EMPLACEMENT DES ÉCHANTILLONS	ÉTAT	STRUCTURE	MATÉRIAU	TYPE D'AMIANTE	PGA
9	Rez-de-chaussée	114	Très endommagé	Plancher	Tuile vinyle	Chrysotile 2%	4
10	Rez-de-chaussée	114	Peu endommagé	Plancher	Tuile vinyle	Chrysotile 2%	2
11	Rez-de-chaussée	113	Intact	Plancher	Tuile vinyle	Chrysotile 2%	1

Note : Lors du relevé, une inspection visuelle de tous les locaux accessibles du bâtiment a été effectuée.

Légende

PGA	État	Recommandations
1	Intact	Sans intervention, inspection aux deux ans
2	Peu endommagé	Intervention et inspection aux deux ans
3	Moy. endommagé	Intervention prioritaire et inspection aux deux ans
4	Très endommagé	Intervention prioritaire et inspection aux deux ans

3.3 RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Suivant l'inspection effectuée dans le cadre du présent mandat, une inspection des MCA identifiés dans le bâtiment doit être effectuée au minimum tous les deux ans. Lors de cette inspection, il est requis de vérifier l'état de ces matériaux et d'apporter les réparations nécessaires lorsqu'ils sont endommagés et qu'ils représentent un risque d'exposition aux fibres d'amiante pour les travailleurs. Auxquels cas, une mise à jour du registre doit être réalisée.

Cette vérification n'est pas nécessaire si un rapport d'échantillonnage (incluant les résultats de l'analyse d'un nombre suffisant d'échantillons représentatifs) démontre l'absence d'amiante dans ces matériaux, ou si ceux-ci sont entièrement enfermés dans un ouvrage permanent et étanche aux fibres et que l'accès aux flocages et aux calorifuges n'est possible que par une opération destructive de l'ouvrage. À ce sujet, l'enveloppe de protection d'un calorifuge ne constitue pas un ouvrage permanent.

Selon les dispositions sur la gestion sécuritaire de l'amiante (a. 69.9 du RSST), lorsqu'un MCA est susceptible d'émettre de la poussière d'amiante, l'employeur doit, en prenant compte des facteurs de risques de dégradation et de dispersion de fibres d'amiante, les enlever, les enfermer entièrement dans un ouvrage permanent et étanche aux fibres, les enduire ou les imprégner d'un liant, ou les recouvrir d'un matériau étanche aux fibres.

Avant d'entreprendre un travail susceptible d'émettre de la poussière par une action directe ou indirecte sur tout bâtiment ou sur tout ouvrage de génie civil sous son autorité ou à l'intérieur de ceux-ci, l'employeur doit vérifier la présence d'amiante dans les matériaux et les produits susceptibles d'en contenir. Il doit également, selon la disponibilité de l'information, vérifier la présence d'amiante lors de l'acquisition de ces matériaux ou de ces produits.

La manipulation de matériaux contenant de l'amiante peut entraîner des risques pour la santé des travailleurs et autres usagers du bâtiment. Tous les travaux effectués sur des MCA nécessitent de prendre des mesures afin de protéger les travailleurs et les usagers présents dans le bâtiment, et ce, selon les exigences du *Code de sécurité pour les travaux de construction*. Les travaux doivent être exécutés en fonction des niveaux de risque faible, modéré et élevé définis par le *Code de sécurité pour les travaux de construction*. Le descriptif des travaux est présenté à l'annexe D. Les travailleurs effectuant des travaux susceptibles d'émettre de la poussière d'amiante doivent, avant le début des travaux, être formés et informés par l'employeur sur les risques, les méthodes de prévention et les méthodes de travail sécuritaires spécifiques aux travaux à exécuter.

4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION

Suite à la caractérisation effectuée par WSP, des matériaux contenant de l'amiante ont été relevés et des recommandations ont été établies pour chacun d'entre eux :

- Tuiles de vinyle similaires blanches avec lignes brunes à celles observées dans le local 114 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Intervention prioritaire et inspection aux deux ans
- Tuiles de vinyle similaires grises avec lignes blanches à celles observées dans le local 114 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Intervention et inspection aux deux ans
- Tuiles de vinyle similaires grises avec taches brunes et blanches à celles observées dans le local 113 du rez-de-chaussée
  - Recommandation : Sans intervention, inspection aux deux ans

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

Dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions réglementaires concernant les MCA, une inspection des MCA (non encoffré ou non retiré) devra être effectuée au maximum aux deux ans suivant l'inspection initiale. Ceci afin de vérifier leur condition.

5 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (CSST). 2013. *Gestion sécuritaire de l'amiante, Guide explicatif sur les nouvelles dispositions réglementaires.* Montréal, 31 p.
- HEALTH AND SAFETY EXECUTIVE (HSE). 2012. Executive. *Asbestos: The survey guide*, second edition. p. 35.
- INSTITUT DE RECHERCHE ROBERT-SAUVÉ EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (IRSST). 2013. *Méthode de laboratoire : Caractérisation des fibres dans les poussières déposées ou dans les matériaux en vrac, méthode analytique 244-3.* Montréal, 16 p.
- QUÉBEC. 2014. *Code de sécurité pour les travaux de construction (CSTC), S-2.1, r. 4*.
- QUÉBEC. 2014. *Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST), S-2.1, r. 13.*
- UNITED STATES. 2009. *Code of Federal Regulations: Title 40 - Protection of Environment, chapter I, part 763*, revised as of July 1, 2009, [Washington], US Government Printing Office, art. 763.86(b).
- UNITED STATES ENVIRONMENTAL PROTECTION AGENCY (USEPA). 1985. *Statistical support document for Asbestos in Buildings: Simplified Sampling Scheme for Friable Surfacing Materials*, (EPA 560/5-85-030b), Washington, 13 p.

Annexe A

REGISTRE DES MATÉRIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE

REGISTRE SUR LA GESTION SÉCURITAIRE DE L'AMIANTE **Bâtiment:** Immeuble Arc-en-Ciel

Informations relevées									Précision sur le matériau (analyse et statut)						Intervention sur le matériau		Après enlèvement complet du matériau		Suivis
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
N°	Nom de l'échantillon (OBS si non échantillonné)	ZPSO	Local	Composante (structure)	Matériau	État du matériau (observation si non échantillonné)	Commentaires	Date du relevé (aaaa-mm-jj)	Analysé Présence / Absence ou Considéré Positif / Négatif	Type d'amiante	Document de preuve	Recommandations	PGA	Niveau de risque	Nature des travaux réalisés	Date travaux (aaaa-mm-jj)	Enlèvement fait	Document de preuve	Date de la prochaine vérification (aaaa-mm-jj)
1	1-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA	Arc-en-Ciel-SS	2	Plafond	Tuile acoustique	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
2	2-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-G	Arc-en-Ciel-SS	104	Mur	Gypse	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
3	3-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA	Arc-en-Ciel-SS	Corridor	Plafond	Tuile acoustique	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
4	4-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-CJ	Arc-en-Ciel-SS	104	Mur	Composé à joints	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
5	5-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TV	Arc-en-Ciel-SS	3	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
6	6-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TV	Arc-en-Ciel-SS	3	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
7	7-IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA	Arc-en-Ciel-SS	3	Plafond	Tuile acoustique	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
8	8-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	116	Plancher	Tuile vinyle	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
9	9-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	114	Plancher	Tuile vinyle	Très endommagé		2015-01-30	Présence	Chrysotile 2%	Certificat d'analyse (671500091)	Intervention prioritaire et inspection aux deux ans	4	N/A					2017-01-29
10	10-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	114	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Présence	Chrysotile 2%	Certificat d'analyse (671500091)	Intervention et inspection aux deux ans	2	N/A					2017-01-29
11	11-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	113	Plancher	Tuile vinyle	Intact		2015-01-30	Présence	Chrysotile 2%	Certificat d'analyse (671500091)	Sans intervention, inspection aux deux ans	1	N/A					2017-01-29
12	12-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA	Arc-en-Ciel-RDC	115	Plafond	Tuile acoustique	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
13	13-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	115	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
14	14-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	105	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
15	15-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV	Arc-en-Ciel-RDC	Corridor	Plancher	Tuile vinyle	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
16	16-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
17	17-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	108	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
18	18-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	110	Mur/Plafond	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
19	19-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Très endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
20	20-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
21	21-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
22	22-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
23	23-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
24	24-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP	Arc-en-Ciel-RDC	107	Mur	Crépi-Plâtre	Moy. endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
25	25-IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV	Arc-en-Ciel-Etage2	207	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
26	26-IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV	Arc-en-Ciel-Etage2	214	Plancher	Tuile vinyle	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
27	27-IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-CJ	Arc-en-Ciel-Etage2	213	Mur	Composé à joints	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
28	28-IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-G	Arc-en-Ciel-Etage2	213	Mur	Gypse	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
29	29-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA	Arc-en-Ciel-RDC	101	Plafond	Tuile acoustique	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
30	30-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA	Arc-en-Ciel-RDC	100	Plafond	Tuile acoustique	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A

REGISTRE SUR LA GESTION SÉCURITAIRE DE L'AMIANTE **Bâtiment:** Immeuble Arc-en-Ciel

Informations relevées									Précision sur le matériau (analyse et statut)						Intervention sur le matériau		Après enlèvement complet du matériau		Suivis
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
N°	Nom de l'échantillon (OBS si non échantillonné)	ZPSO	Local	Composante (structure)	Matériau	État du matériau (observation si non échantillonné)	Commentaires	Date du relevé (aaaa-mm-jj)	Analysé Présence / Absence ou Considéré Positif / Négatif	Type d'amiante	Document de preuve	Recommandations	PGA	Niveau de risque	Nature des travaux réalisés	Date travaux (aaaa-mm-jj)	Enlèvement fait	Document de preuve	Date de la prochaine vérification (aaaa-mm-jj)
31	31-IAEC-Arc-en-CielRDC-TA	Arc-en-Ciel-RDC	100	Plafond	Tuile acoustique	Peu endommagé		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
32	32-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA	Arc-en-Ciel-RDC	100	Plafond	Tuile acoustique	Intact		2015-01-30	Non détecté	N/A	Certificat d'analyse (671500091)	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
33	33-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-OBS	Arc-en-Ciel-RDC	111	Conduite irrégulière	Fibre de verre (non MSCA)	Observation		2015-02-06	Considéré négatif	N/A	N/A	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A
34	34-IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-OBS	Arc-en-Ciel-RDC	111	Conduite rectiligne	Fibre de verre (non MSCA)	Observation		2015-02-06	Considéré négatif	N/A	N/A	Aucune recommandation	N/A	N/A					N/A

Légende		
Plan de gestion de l'amiante (PGA)	État	Recommandations
N/A	Non MSCA, Obs	Aucune recommandation
1	Intact	Sans intervention, inspection aux deux ans
2	Peu endommagé	Intervention et inspection aux deux ans
3	Moy. endommagé	Intervention prioritaire et inspection aux deux ans
4	Très endommagé	Intervention prioritaire et inspection aux deux ans

Annexe B

PLAN DE LOCALISATION DES ÉCHANTILLONS ET PHOTOS

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-SS - 7 Observations

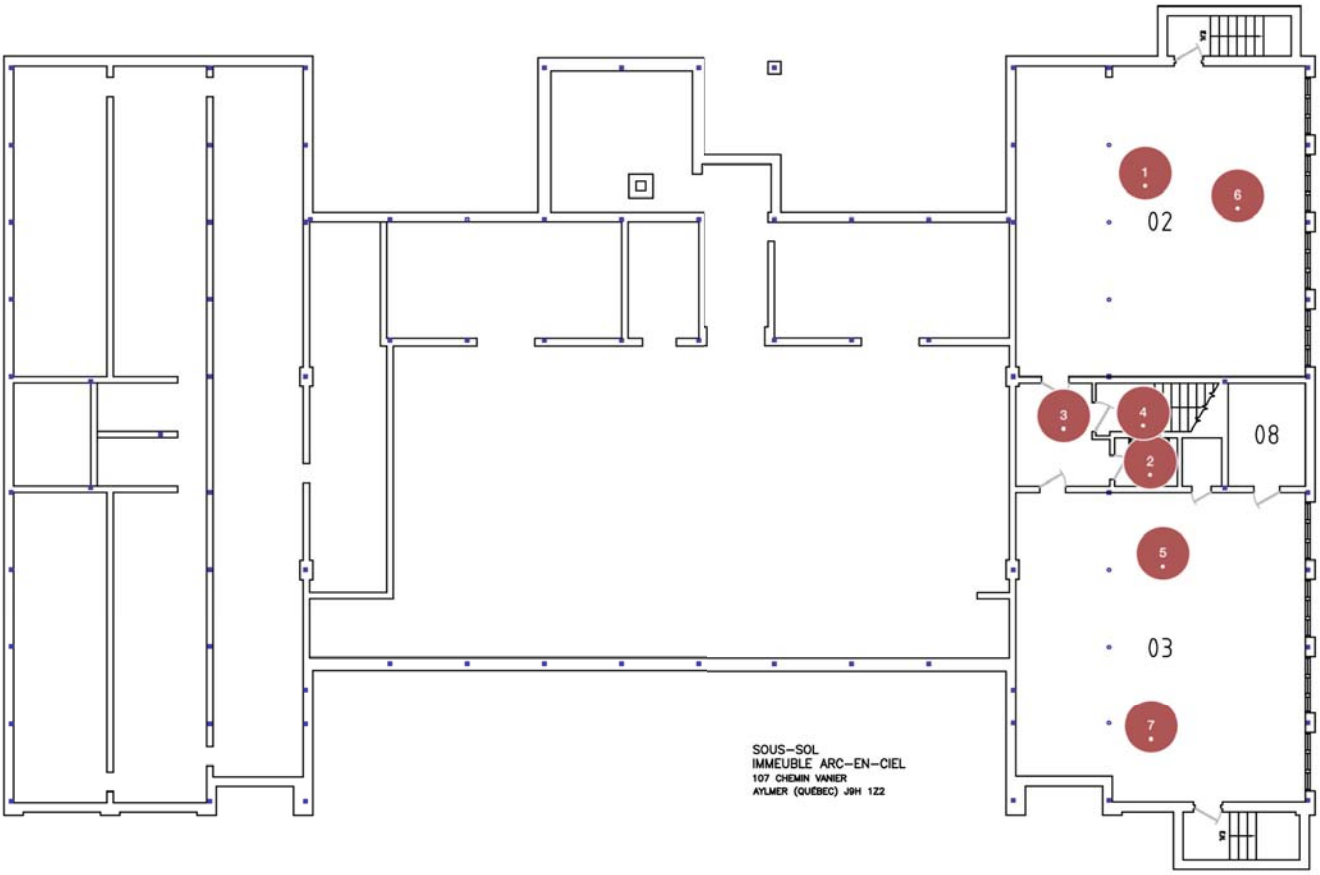

N°	Observation	Attribuée à	Posée le
1 *	Tuile acoustique /02	Peu endommagé. Plafond.	2015-01-30
2 *	Gypse /104	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
3 *	Tuile acoustique	Intact. Plafond.	2015-01-30
4 *	Composé à joints /104	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
5 *	Tuile vinyle /03	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
6 *	Tuile vinyle /03	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
7 *	Tuile acoustique /03	Moy. endommagé. Plafond.	2015-01-30

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-SS - 7 Observations

1
TUILE ACOUSTIQUE • /02
2015-01-30 17:47 - Administrateur
Plafond
Peu endommagé

2
GYPSE • /03
2015-01-30 17:50 - Administrateur
Mur
Moy. endommagé

3
TUILE ACOUSTIQUE
2015-01-30 17:51 - Administrateur
Plafond
Intact

4
COMPOSÉ À JOINTS • /104
2015-01-30 17:52 - Administrateur
Mur
Moy. endommagé

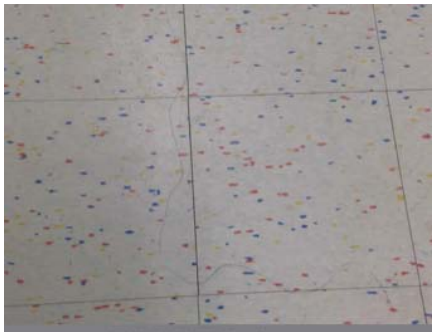

5
TUILE VINYLE • /03
2015-01-30 17:53 - Administrateur
Plancher
Peu endommagé

6
TUILE VINYLE • /03
2015-01-30 17:54 - Administrateur
Plancher
Peu endommagé

7
TUILE ACOUSTIQUE • /03
2015-01-30 17:56 - Administrateur
Plafond
Moy. endommagé

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-RDC - 23 Observations

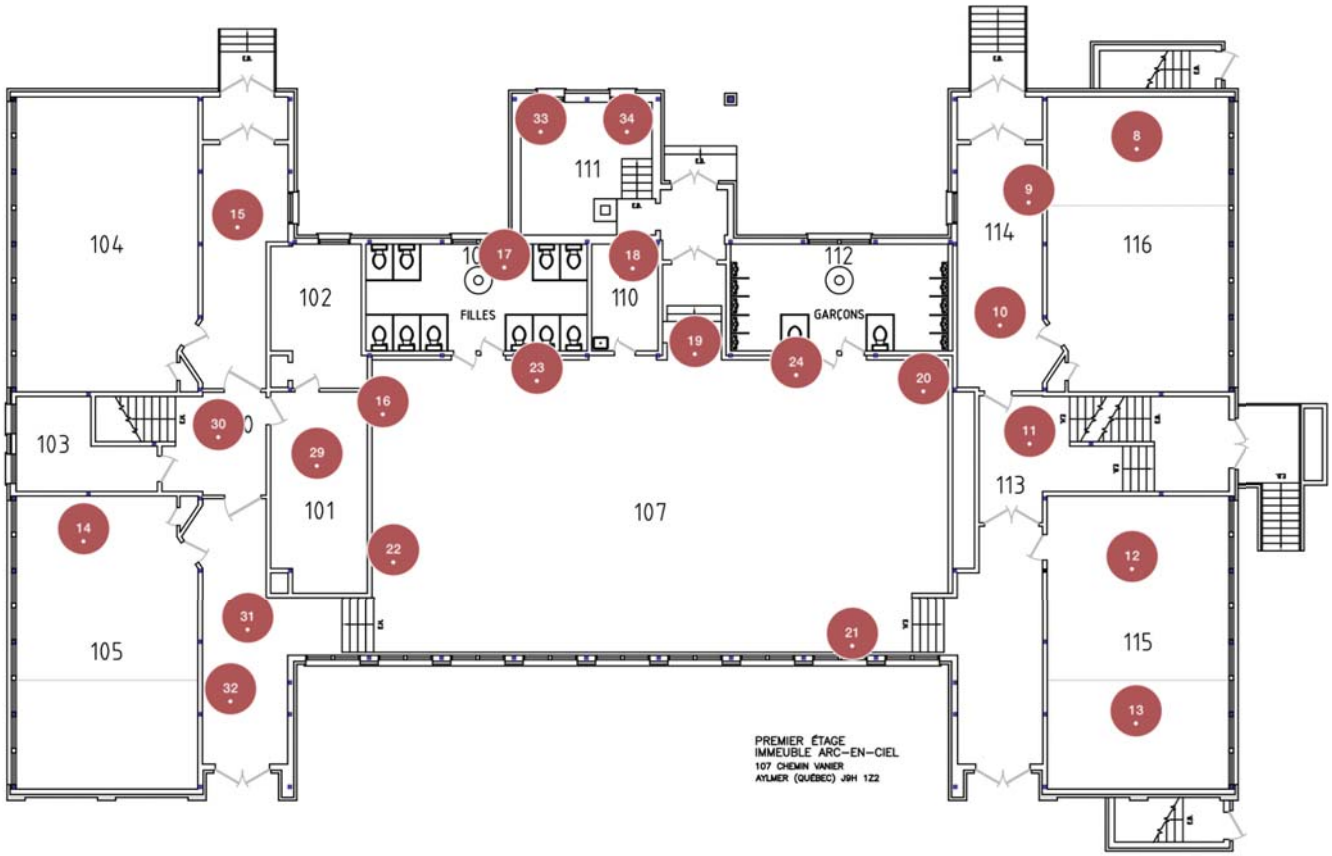

N°	Observation	Attribuée à	Posée le
8 *	Tuile vinyle /116	Intact. Plancher.	2015-01-30
9 *	Tuile vinyle	Très endommagé. Plancher.	2015-01-30
10 *	Tuile vinyle /114	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
11 *	Tuile vinyle /113	Intact. Plancher.	2015-01-30
12 *	Tuile acoustique /115	Intact. Plafond.	2015-01-30
13 *	Tuile vinyle /115	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
14 *	Tuile vinyle /105	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
15 *	Tuile vinyle	Moy. endommagé. Plancher.	2015-01-30
16 *	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
17 *	Crépi-Plâtre /108	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
18 *	Crépi-Plâtre /110	Moy. endommagé. Mur/Plafond.	2015-01-30

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-RDC - 23 Observations

N°	Observation	Attribuée à	Posée le
19 *	Crépi-Plâtre /107	Très endommagé. Mur.	2015-01-30
20 *	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
21	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
22	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
23	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
24	Crépi-Plâtre /107	Moy. endommagé. Mur.	2015-01-30
29 *	Tuile acoustique /101	Intact. Plafond.	2015-01-30
30 *	Tuile acoustique /100	Intact. Plafond.	2015-01-30
31 *	Tuile acoustique /100	Peu endommagé. Plafond.	2015-01-30
32 *	Tuile acoustique /100	Intact. Plafond.	2015-01-30
33 *	Fibre de verre (non MSCA) /111	Observation. Conduite irrégulière.	2015-02-06
34 *	Fibre de verre (non MSCA) /111	Observation. Conduite rectiligne.	2015-02-06

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-RDC - 23 Observations

8
TUILE VINYLE • /116
2015-01-30 17:59 - Administrateur
Plancher
Intact

9
TUILE VINYLE
2015-01-30 18:00 - Administrateur
Plancher
Très endommagé

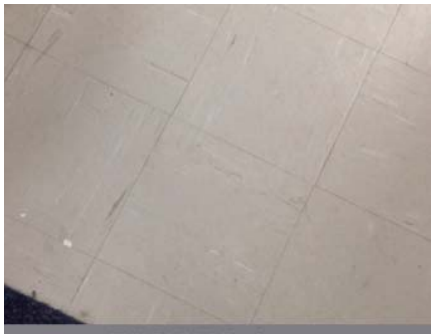

10
TUILE VINYLE • /114
2015-01-30 18:00 - Administrateur
Plancher
Peu endommagé

11
TUILE VINYLE • /113
2015-01-30 18:00 - Administrateur
Plancher
Intact

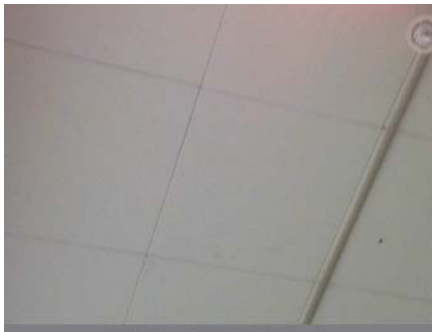

12
TUILE ACOUSTIQUE • /115
2015-01-30 18:05 - Administrateur
Plafond
Intact

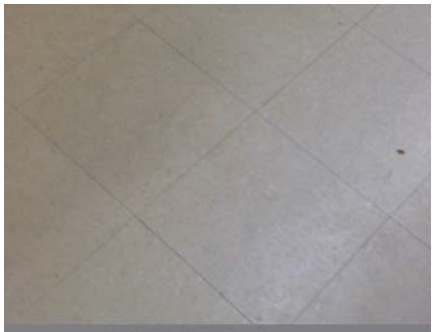

13
TUILE VINYLE • /115
2015-01-30 18:07 - Administrateur
Plancher
Peu endommagé

14
TUILE VINYLE • /105
2015-01-30 18:09 - Administrateur
Plancher
Peu endommagé

15
TUILE VINYLE
2015-01-30 18:12 - Administrateur
Plancher
Moy. endommagé

16
CRÉPI-PLÂTRE • /107
2015-01-30 18:22 - Administrateur
Mur
Moy. endommagé

17
CRÉPI-PLÂTRE • /108
2015-01-30 18:22 - Administrateur
Mur
Moy. endommagé

18
CRÉPI-PLÂTRE • /110
2015-01-30 18:23 - Administrateur
Mur/Plafond
Moy. endommagé

19
CRÉPI-PLÂTRE • /107
2015-01-30 18:23 - Administrateur
Mur
Très endommagé

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-RDC - 23 Observations

20
CRÉPI-PLÂTRE • /107
2015-01-30 18:23 - Administrateur
Mur
Moy. endommagé

29
TUILE ACOUSTIQUE • /101
2015-01-30 18:42 - Administrateur
Plafond
Intact

30
TUILE ACOUSTIQUE • /100
2015-01-30 18:43 - Administrateur
Plafond
Intact

31
TUILE ACOUSTIQUE • /100
2015-01-30 18:43 - Administrateur
Plafond
Peu endommagé

32
TUILE ACOUSTIQUE • /100
2015-01-30 18:44 - Administrateur
Plafond
Intact

33
FIBRE DE VERRE (NON MSCA) •...
2015-02-06 19:55 - Administrateur
Conduite irrégulière
Observation

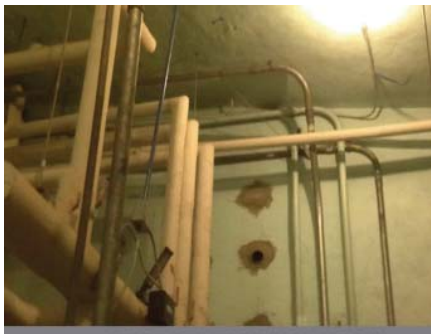

34
FIBRE DE VERRE (NON MSCA) •...
2015-02-06 19:55 - Administrateur
Conduite rectiligne
Observation

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-Etage2 - 4 Observations

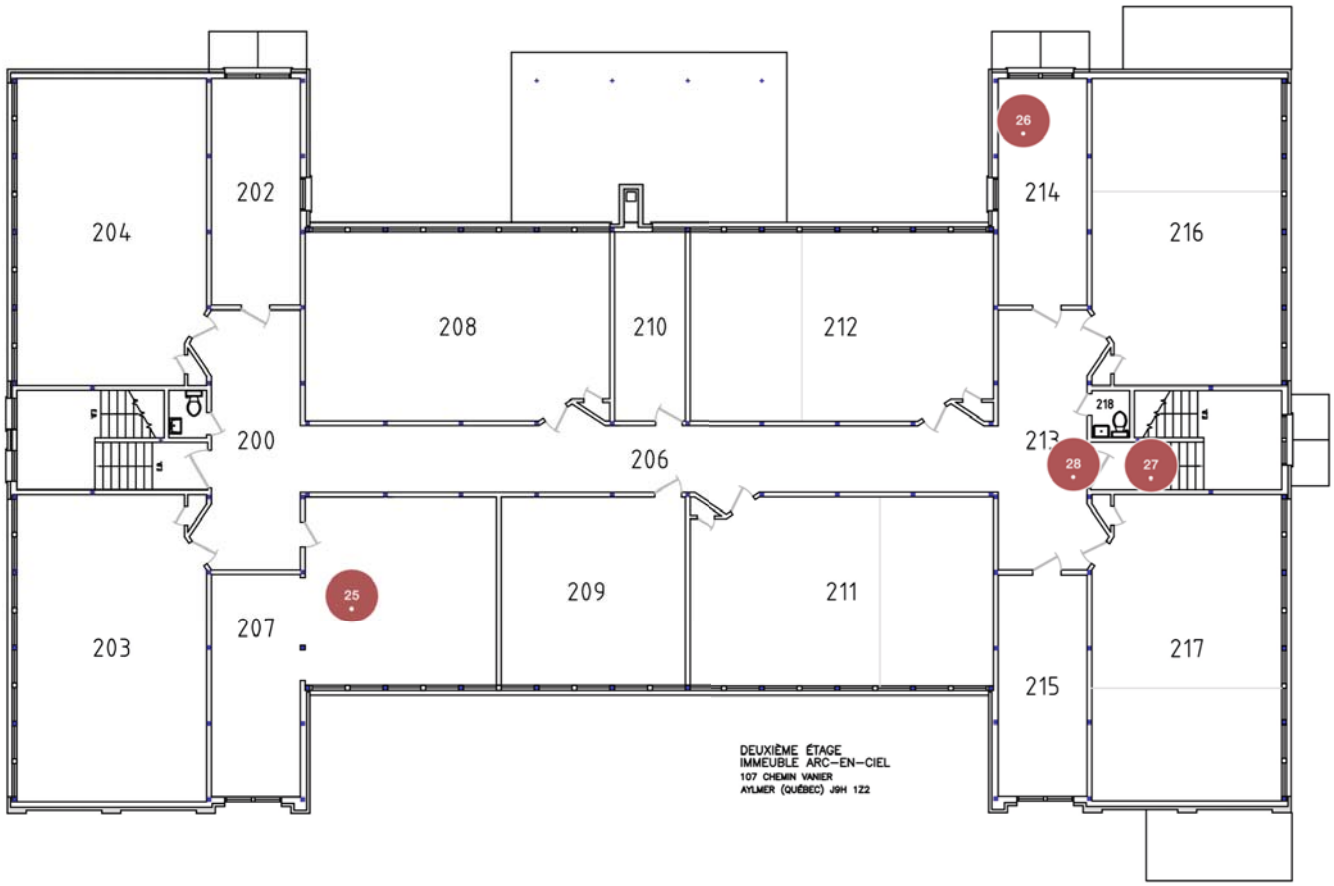

N°	Observation	Attribuée à	Posée le
25 *	Tuile vinyle /207	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
26 *	Tuile vinyle /214	Peu endommagé. Plancher.	2015-01-30
27 *	Composé à joints /213	Peu endommagé. Mur.	2015-01-30
28 *	Gypse /213	Peu endommagé. Mur.	2015-01-30

Immeuble Arc-en-ciel
Caracterisation Amiante
Arc-en-Ciel-Etage2 - 4 Observations

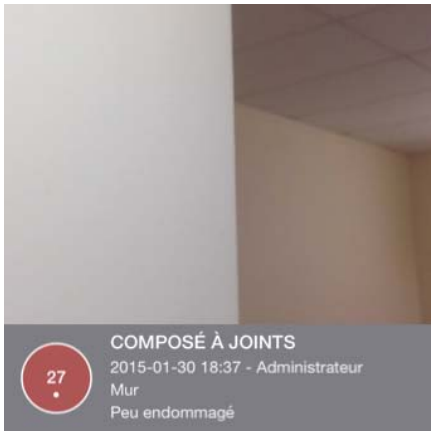

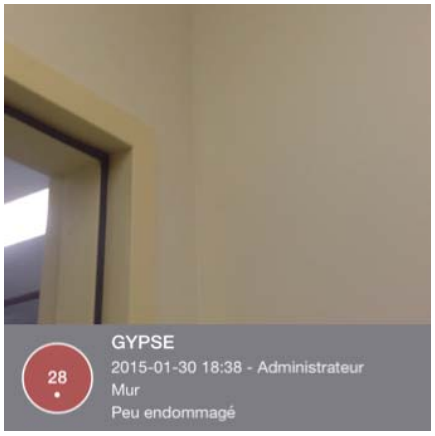

ANNEXE B

Légende

32*

Lorsque le numéro d’échantillonnage est suivi d’un astérisque, se référer à la photo qui porte le numéro correspondant.

32
*

Les pastilles de couleur permettent d’identifier les points d’échantillonnages et d’observation seulement.

Pour déterminer les points d’échantillonnages et d’observation dont les matériaux contiennent de l’amiante (MCA), se référer au rapport ainsi qu’au registre sur la gestion sécuritaire de l’amiante en annexe A.

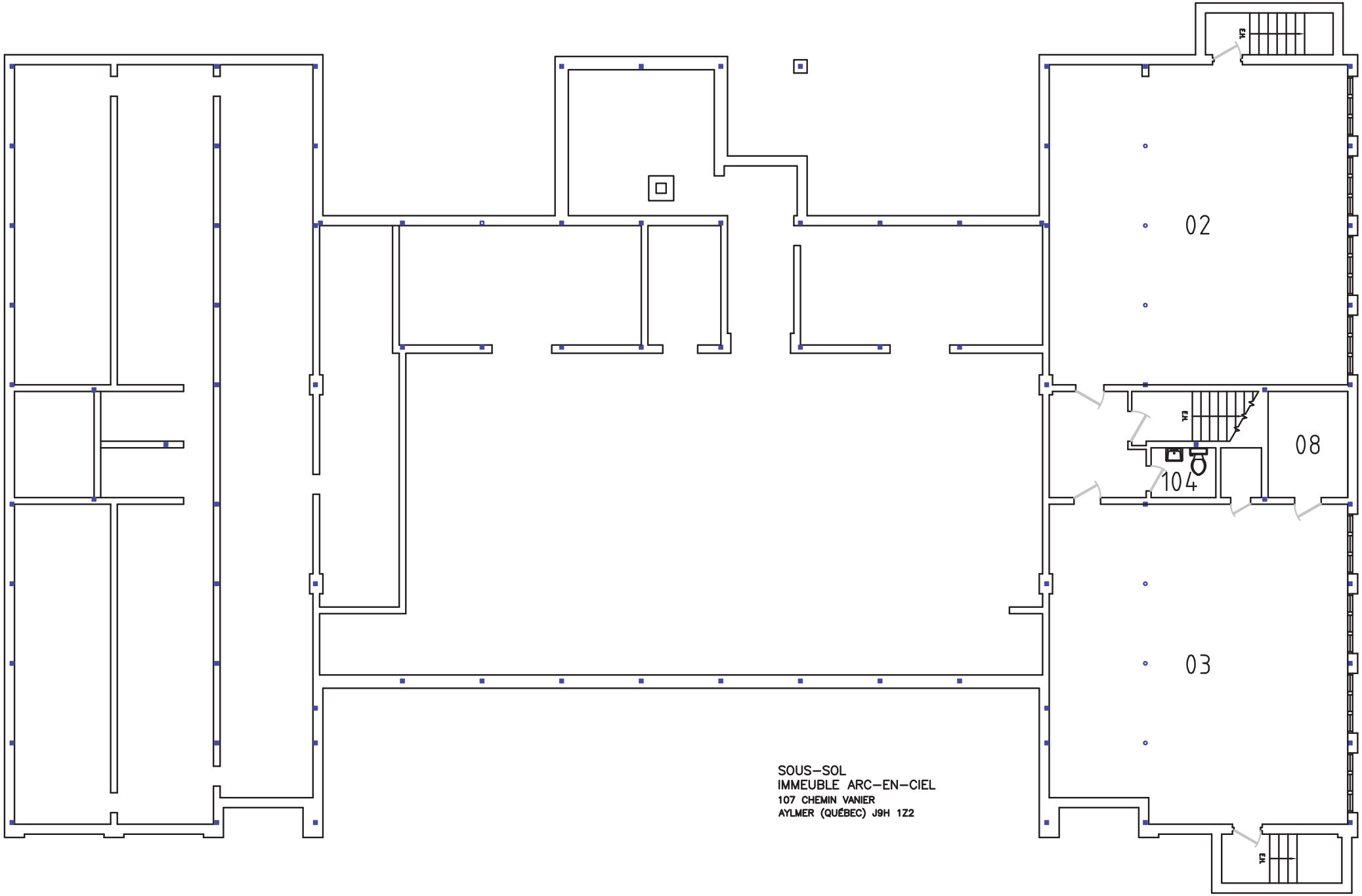

SOUS-SOL
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL
107 CHEMIN VANIER
AYLMER (QUÉBEC) J9H 1Z2

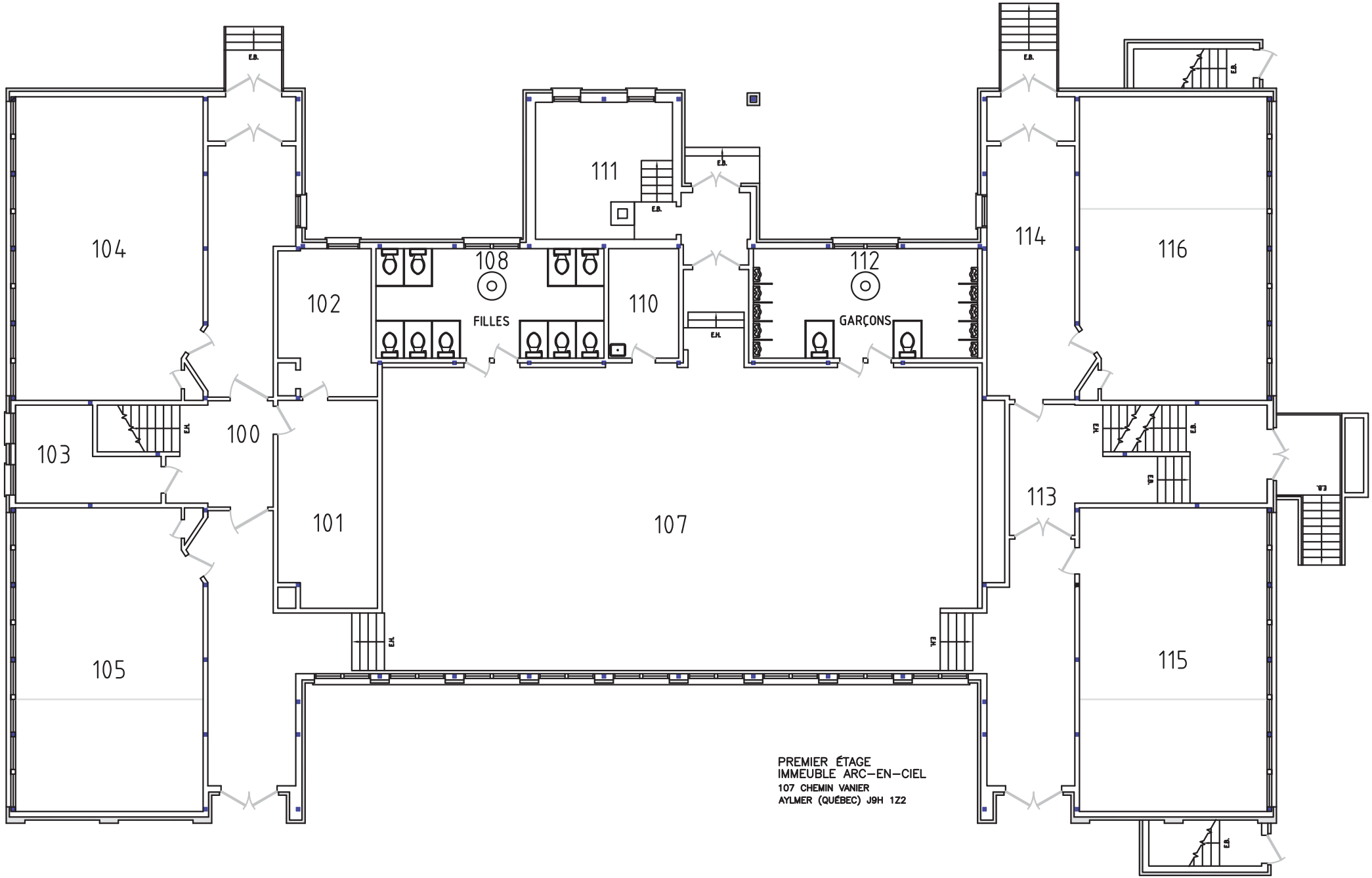

PREMIER ÉTAGE
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL
107 CHEMIN VANIER
AYLMER (QUÉBEC) J9H 1Z2

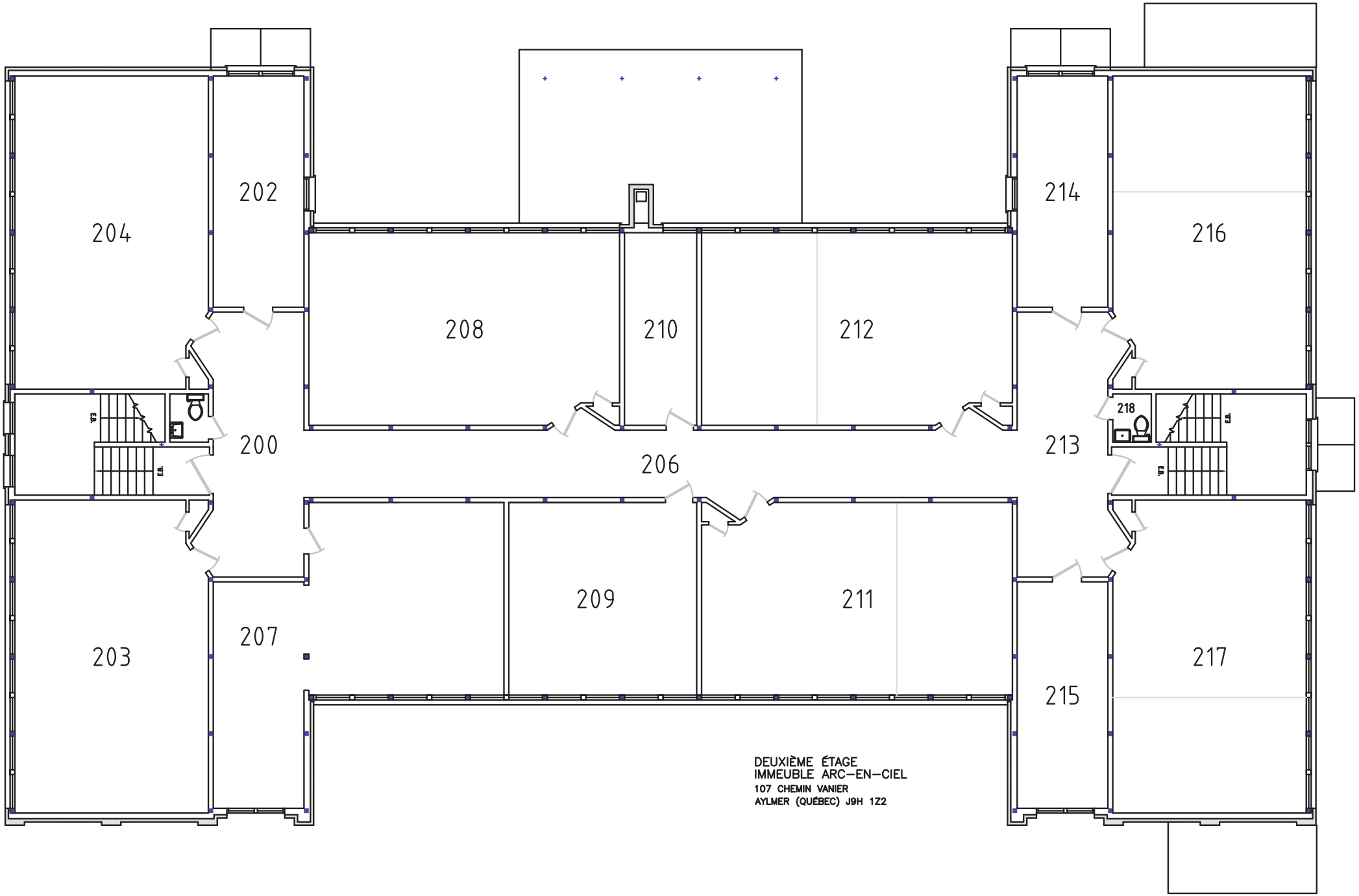

DEUXIÈME ÉTAGE
IMMEUBLE ARC-EN-CIEL
107 CHEMIN VANIER
AYLMER (QUÉBEC) J9H 1Z2

Annexe C

CERTIFICATS D'ANALYSE (PRÉSENTE ÉTUDE)

EMSL Canada Inc.

22 Antares Drive Suite 102 Ottawa, ON K2E 7Z6
Tél/Fax: 343-882-6076 / (343) 882-6077
http://www.EMSL.com / ottawalab@EMSL.com

Réf.Command: 671500091
N° Client: 55GNVG42
Bon de Commande: 552014141185
N° Projet: Quebec Schools/Colleges

Attn: **Pascal Forget, Rasha El-Ghafari**
WSP Canada, Inc.
500 boulevard Gréber 3e étage
Gatineau, QC J8T 7W3

Téléphone: (819) 243-2815

Date du Prélèvement: 30/01/2015
Date de Réception: 04/03/2015

Proj: **141-22485-7D Immeuble Arc-en-ciel (Quebec Schools/Colleges)**

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244-3 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante Fibreux	Partie non-amiante Non Fibreux	Amiante
1 IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA *EMSL 671500091-0001*	Plafond Tuile acoustique	Brun	**MLP** 13/03/2015	90%	10%	non détecté None Detected
2 IAEC-Arc-en-Ciel-SS-G *EMSL 671500091-0002*	Mur Gypse	Gris	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:Composite of wallboard and tape.	8%	92%	non détecté None Detected
3 IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA *EMSL 671500091-0003*	Plafond Tuile acoustique	Beige	**MLP** 13/03/2015	65%	35%	non détecté None Detected
4 IAEC-Arc-en-Ciel-SS-CJ *EMSL 671500091-0004*	Mur Composé à joints	Blanc	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
5- Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TV *EMSL 671500091-0005*	Plancher Tuile vinyle	Blanc Bleu	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
6-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TV *EMSL 671500091-0006*	Plancher Tuile vinyle	Blanc Bleu	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
6-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TV *EMSL 671500091-0006A*	Plancher Tuile vinyle	Jaune	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
7 IAEC-Arc-en-Ciel-SS-TA *EMSL 671500091-0007*	Plafond Tuile acoustique	Brun	**MLP** 13/03/2015	90%	10%	non détecté None Detected
8-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0008*	Plancher Tuile vinyle	Gris	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
8-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0008A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
9-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0009*	Plancher Tuile vinyle	Gris	**MLP** 06/03/2015	0%	98%	2% Chrysotile
9-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0009A*	Plancher Tuile vinyle	Jaune	**MLP** 06/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected

Le rapport initial de: 19/03/2015 16:13:28
Initial report from: 03/19/201516:13:28

EMSL Canada Inc.
22 Antares Drive Suite 102 Ottawa, ON K2E 7Z6
Tél/Fax: 343-882-6076 / (343) 882-6077
http://www.EMSL.com / ottawalab@EMSL.com

Réf.Command: 671500091
N° Client: 55GNVG42
Bon de Commande: 552014141185
N° Projet: Quebec Schools/Colleges

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244-3 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante Fibreux	Partie non-amiante Non Fibreux	Amiante
10-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0010*	Plancher Tuile vinyle	Gris	**MLP** 06/03/2015	0%	98%	2% Chrysotile
10-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0010A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
11-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0011*	Plancher Tuile vinyle	Gris	**MLP** 06/03/2015	0%	98%	2% Chrysotile
11-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0011A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 06/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
12 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA *EMSL 671500091-0012*	Plafond Tuile acoustique	Brun	**MLP** 13/03/2015	90%	10%	non détecté None Detected
13-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0013*	Plancher Tuile vinyle	Brun clair	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
13-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0013A*	Plancher Tuile vinyle		**MLP** 09/03/2015	NA		Pas assez de matière Insufficient Material
14-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0014*	Plancher Tuile vinyle	Blanc	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
14-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0014A*	Plancher Tuile vinyle	Brun clair	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
15-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0015*	Plancher Tuile vinyle	Gris Blanc	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
15-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TV *EMSL 671500091-0015A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
16 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0016*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
17 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0017*	Mur Crépi-Plâtre	Gris	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
18 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0018*	Mur/Plafond Crépi-Plâtre	Gris	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected

Le rapport initial de: 19/03/2015 16:13:28
Initial report from: 03/19/201516:13:28

EMSL Canada Inc.
22 Antares Drive Suite 102 Ottawa, ON K2E 7Z6
Tél/Fax: 343-882-6076 / (343) 882-6077
http://www.EMSL.com / ottawalab@EMSL.com

Réf.Command: 671500091
N° Client: 55GNVG42
Bon de Commande: 552014141185
N° Projet: Quebec Schools/Colleges

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244-3 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante Fibreux	Partie non-amiante Non Fibreux	Amiante
19 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0019*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
20 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0020*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
21 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0021*	Mur Crépi-Plâtre	Gris	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
22 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0022*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
23 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0023*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
24 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-CRP *EMSL 671500091-0024*	Mur Crépi-Plâtre	Gris Blanc	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:sample layers combined prior to analysis	0%	100%	non détecté None Detected
25-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV *EMSL 671500091-0025*	Plancher Tuile vinyle	Brun clair Beige	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
25-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV *EMSL 671500091-0025A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
26-Vinyl Floor Tile IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV *EMSL 671500091-0026*	Plancher Tuile vinyle	Brun clair	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
			MET 18/03/2015	0.0%	100.0	non détecté None Detected
26-Mastic IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-TV *EMSL 671500091-0026A*	Plancher Tuile vinyle	Noir	**MLP** 09/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
27 IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-CJ *EMSL 671500091-0027*	Mur Composé à joints	Gris	**MLP** 13/03/2015	0%	100%	non détecté None Detected
28 IAEC-Arc-en-Ciel-Etage2-G *EMSL 671500091-0028*	Mur Gypse	Gris	**MLP** 13/03/2015 Commentaires:Composite of wallboard and tap.e	2%	98%	non détecté None Detected
29 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA *EMSL 671500091-0029*	Plafond Tuile acoustique	Gris	**MLP** 13/03/2015	25%	75%	non détecté None Detected
30 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA *EMSL 671500091-0030*	Plafond Tuile acoustique	Gris	**MLP** 13/03/2015	65%	35%	non détecté None Detected

Le rapport initial de: 19/03/2015 16:13:28
Initial report from: 03/19/201516:13:28

EMSL Canada Inc.
22 Antares Drive Suite 102 Ottawa, ON K2E 7Z6
Tél/Fax: 343-882-6076 / (343) 882-6077
http://www.EMSL.com / ottawalab@EMSL.com

Réf.Command: 671500091
N° Client: 55GNVG42
Bon de Commande: 552014141185
N° Projet: Quebec Schools/Colleges

Résumé du rapport d'analyse de l'amiante en utilisant la méthode analytique 244-3 de l'IRSST

Nom d'échantillon	Description d'échantillon	Couleur	ESSAI / Date d'analyse	Partie non-amiante Fibreux	Partie non-amiante Non Fibreux	Amiante
31 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA *EMSL 671500091-0031*	Plafond Tuile acoustique	Beige	**MLP** 13/03/2015	65%	35%	non détecté None Detected
32 IAEC-Arc-en-Ciel-RDC-TA *EMSL 671500091-0032*	Plafond Tuile acoustique	Gris	**MLP** 13/03/2015	65%	35%	non détecté None Detected

Analyste(s):

Arabee Sathiaseelan TEM IRSST (8)
Ewa Krupinska MLP (41)

Lemma

Examiné et approuvé par:
Lemma Mohammad
ou autre signataire autorisé

Les gammes de concentration applicable à la méthode d'analyse de l'IRSST 244-3 sont les suivantes: ND (non détecté), Trace (4 fibres ou moins, contamination possible), <1, (1 à 5%), (entre 5 à 10%), (entre 10 à 25%), (entre 25 à 50%), (entre 50 à 75 %), (entre 75 à 90%), (> 90%). Les Tuiles de plancher signalés comme "Non détecté" ou "Trace" par l'analyse de MLP doivent être analysés par MET (Méthode ELAP 198.4). La limite de détection pour les échantillons "Non détecté" est <0,1%. En raison des limites inhérentes à la méthode MLP, les fibres d'amiante de dimensions inférieures à la limite de la résolution ne seront pas détectées. Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons testés, et ne peut être reproduit sous aucune forme sans l'accord écrite de EMSL. La responsabilité de EMSL est limitée au coût de l'analyse. EMSL ne porte aucune responsabilité pour les activités de collecte de l'échantillon ou les limites des méthodes analytiques. L'interprétation et l'utilisation des résultats des tests sont à la charge du client. Les échantillons ont été reçus en bon état, sauf indication contraire.

IRSST Analytical Method 244-3 applicable asbestos concentration ranges are as follows: ND (none detected), Trace (4 or less fibers, possible contamination), <1%, 1 to 5%, from 5 to 10%, from 10 to 25%, from 25-50%, from 50 to 75%, from 75% to 90%, >90%. Floor tiles reported as ND or Trace by PLM are required to be analyzed by TEM (method ELAP 198.4). The estimated limit of detection for non-detect samples is <0.1%. Due to limitations inherent in PLM, asbestos fibers with dimensions below the limit of resolution will not be detected. The above test report relates only to the items tested and may not be reproduced in any form without the express written approval of EMSL. EMSL's liability is limited to the cost of analysis. EMSL bears no responsibility for sample collection activities or analytical method limitations . Interpretation and use of test results are the responsibility of the client. Samples

Analyses effectués par (Samples analyzed by) EMSL Canada Inc. Ottawa, ON

Le rapport initial de: 19/03/2015 16:13:28
Initial report from: 03/19/201516:13:28

Annexe D

CATÉGORIES DE CHANTIER EN PRÉSENCE DE MCA

CATÉGORIES DE CHANTIER EN PRÉSENCE DE MCA

Niveau de risque	Exemple de travaux
Faible	1. Installation, manipulation ou enlèvement d'articles manufacturés contenant de l'amiante, pourvu qu'ils soient et demeurent dans un état non friable, tels: carreau en vinyle, carreau d'isolation acoustique, garniture d'étanchéité, joint d'étanchéité et produit en amiante-ciment; 2. Sciage, découpage, profilage, perçage d'un matériau mentionné au point 1 avec des outils manuels ou électriques équipés d'un système d'aspiration muni d'un filtre à haute efficacité; 3. Enlèvement de cloisons sèches qui ont été installées avec un mastic de remplissage contenant de l'amiante.
Modéré	4. Enlèvement total ou partiel de faux plafonds en vue d'accéder à une zone de travail où se trouvent des matériaux friables contenant de l'amiante; 5. Recouvrement de matériaux friables contenant de l'amiante (sous réserve du point 10); 6. Enlèvement de matériaux friables contenant de l'amiante lorsque le procédé d'enlèvement fait en sorte que la zone de travail est isolée de la zone respiratoire du travailleur; 7. Tout travail susceptible d'émettre de la poussière d'amiante qui n'est pas classé à risque faible ou élevé; 8. Manipulation ou enlèvement de petites quantités de matériaux friables contenant de l'amiante dont le volume de débris n'excède pas 0,03 m^3 pour chaque rénovation mineure ou travail spécifique d'entretien régulier.
Élevé	9. Manipulation ou enlèvement de matériaux friables contenant de l'amiante (sous réserve des points 6 et 8); 10. Nettoyage ou enlèvement d'un système de ventilation, y compris les conduits rigides, dans les immeubles où l'isolation contient de l'amiante appliquée par projection; 11. Recouvrement de matériaux friables contenant de l'amiante par projection d'agent de scellement; 12. Réparation, modification, démolition de fours, chaudières ou d'autres structures construites en tout ou en partie de matériaux réfractaires contenant de l'amiante; 13. Utilisation d'outils électriques, qui ne sont pas équipés d'un système d'aspiration muni d'un filtre à haute efficacité, pour meuler, couper, percer, abraser un matériau mentionné au point 1; 14. Manipulation ou enlèvement d'un matériau friable contenant du crocidolite ou de l'amosite (sous réserve du point 8); 15. Enlèvement total ou partiel de faux plafonds sur lesquels se trouvent des matériaux friables contenant de l'amiante (sous réserve du point 8).

Annexe E

LIMITATIONS GÉNÉRALES ET CONTRACTUELLES

LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ, PORTÉE DU RAPPORT ET UTILISATION PAR DES TIERS

Le présent rapport a été préparé par WSP Canada Inc. et les travaux auxquels il fait référence ont été entrepris par WSP Canada Inc. pour le compte de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Il est destiné à l'usage unique et exclusif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Toute personne autre que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais qui utilise ce rapport, s'appuie sur ce rapport ou prend une décision basée sur ce rapport en assume seule la responsabilité.

WSP Canada Inc. ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie concernant ce rapport et les travaux auxquels il fait référence. WSP Canada Inc. décline toute obligation envers toute autre personne ou toute responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard de l'ensemble des pertes, frais, dommages, amendes, pénalités et autres préjudices que pourrait subir toute autre personne en raison de l'utilisation de ce rapport, de la foi qu'elle lui accorde ou de toute décision ou mesure fondée sur ce rapport ou les travaux mentionnés dans ce rapport.

Les investigations menées par WSP Canada Inc. pour ce rapport et toute conclusion ou recommandation présentée dans ce rapport traduisent l'appréciation de WSP Canada Inc. de l'état des lieux observés au moment de l'inspection des lieux à la date ou aux dates indiquées dans ce rapport ainsi que des informations disponibles au moment de la présentation de ce rapport. Ce rapport a été préparé pour s'appliquer spécifiquement à ce site et est basé, en partie, sur des observations visuelles des lieux, des recherches ainsi que sur des analyses spécifiques (amiante) sur des matériaux précis, tel que décrit dans ce rapport.

À moins d'indications contraires, les conclusions ne peuvent être étendues à des parties de site qui n'étaient pas disponibles pour une investigation directe des matériaux. Des matériaux d'amiante, autres que ceux visés par l'investigation décrite dans ce rapport peuvent exister sur le site, ces matériaux d'amiante peuvent exister dans des endroits du site qui n'ont pas fait l'objet d'une investigation puisque hors de la portée du mandat ou en raison d'une inaccessibilité.

Si l'état du site ou les normes applicables changent ou si des renseignements supplémentaires deviennent disponibles à une date ultérieure, des modifications des constatations, conclusions et recommandations dans le présent rapport peuvent être nécessaires.

La reproduction ou la distribution du rapport et l'utilisation des informations qu'il contient, en tout ou en partie autre que pour la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, ne sont pas autorisées sans permission expresse écrite de WSP Canada Inc. Aucune disposition dans le présent rapport ne vise à constituer ou à donner un avis juridique.